



REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité – Justice - Travail

\*\*\*\*\*

MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES MINES

\*\*\*\*\*



**PLAN D' ACTIONS STRATEGIQUES DE RELANCE  
DU SECTEUR DES MINES  
SUR LA PERIODE 2017 – 2019**

**Juillet 2016**

---

---

**Energie, Eau et Mines pour la vie et pour un développement durable !**

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>03</b>
<b>1. DIAGNOSTIC DU SECTEUR MINIER</b>	<b>04</b>
1.1. Forces et faiblesses du secteur minier.....	04
1.2. Opportunités et menaces .....	04
1.3. Problématique, défis et enjeux majeurs de développement du secteur minier.....	04
<b>2. ORIENTATIONS STRATEGIQUES</b>	<b>07</b>
2.1. Les objectifs.....	07
2.1.1. Objectif spécifique n°1 : Rendre performant le cadre institutionnel et attrayant le cadre réglementaire.....	08
2.1.2. Objectif spécifique n°2 : Evaluer le potentiel minier.....	08
2.1.3. Objectif spécifique n°3 : Développer un système de gestion efficace des données géologiques et minières.....	09
2.1.4. Objectif spécifique n°4 : Rendre performants l'artisanat minier et de la petite mine	09
2.2. Formulation des stratégies .....	09
2.2.1. Des objectifs spécifiques aux axes stratégiques.....	09
2.3. Présentation des options stratégiques.....	11
2.3.1. Option stratégique 1 : Renforcement du cadre institutionnel, législatif et réglementaire.....	11
2.3.2. Option stratégique 2 : Recherche des métaux précieux et des minéraux industriels sur les zones d'anomalies géophysiques .....	11
2.3.3. Option stratégique 3: Promotion des données géologiques et minières.....	11
2.3.4. Option stratégique 4: Renforcement de l'artisanat minier et de la petite mine.....	12
<b>3. PROGRAMMES D' ACTIONS POUR LA RELANCE DU SECTEUR DES MINES POUR LA PERIODE 2017-2019</b>	<b>12</b>
3.1. Des objectifs spécifiques aux actions.....	12
3.2. Les programmes.....	12
3.3. Le coût et la programmation des actions.....	15
<b>4. MESURES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-EVALUATION</b>	<b>20</b>
4.1. Un cadre institutionnel adéquat pour le management du secteur.....	20
4.2. Un dispositif de suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan.....	20
<b>CONCLUSION</b>	<b>21</b>

## INTRODUCTION

L'économie béninoise est caractérisée par une faible diversification des activités génératrices d'emplois et de valeur ajoutée. La répartition par secteur du Produit Intérieur Brut (PIB) montre que les secteurs primaire et tertiaire y contribuent respectivement pour 54% et 32% pendant que le secteur secondaire, dont l'industrie extractive, demeure embryonnaire. Cette situation est liée, entre autres, au manque de dynamisme et de modernité du système productif national, au faible taux d'investissement des opérateurs privés (11% à 13%), à la baisse de compétitivité de l'économie nationale et à la forte dépendance énergétique du pays vis-à-vis de l'extérieur.

Pour inverser cette tendance, le Gouvernement a fait l'option d'instaurer un climat favorable à la création de richesse en vue d'une part de promouvoir l'investissement privé et la création d'emplois et d'autre part pour la réduction de la pauvreté en assurant un revenu décent et une protection sociale à tous les citoyens béninois.

En ce qui concerne le secteur minier, après un repli à la fin des années 90, il connaît actuellement un regain d'activités dans le monde à la faveur de la remontée des cours des métaux précieux, notamment celui de l'or.

C'est pourquoi, fondant l'espoir sur les ressources minières pour impulser le développement des pays africains, l'Union Africaine et les Organisations d'intégration économique sous-régionale et régionale ont fait du secteur minier une préoccupation majeure qui a été exprimée à travers l'élaboration des documents stratégiques ci-après:

- la vision minière africaine de l'Union Africaine en 2009;
- la directive de la CEDEAO sur l'harmonisation des principes directeurs et des politiques dans le secteur minier en 2009;
- la politique de développement des ressources minérales de la CEDEAO en 2012 ;
- la politique minière commune de l'UEMOA en 2000 ;
- le code minier de l'UEMOA en 2003.

Malgré ce contexte international favorable et un potentiel non négligeable, le secteur minier béninois peine à décoller et n'a contribué que de façon marginale au développement économique national.

Face à ce tableau pas très reluisant de l'économie nationale en général et du secteur des mines en particulier, le gouvernement du Nouveau Départ a proposé un modèle de développement économique basé sur le renforcement du partenariat public-privé, l'utilisation du potentiel national comme levier pour la mobilisation des ressources nécessaires aux investissements pertinents.

C'est dans cette dynamique que le secteur des mines devra s'inscrire désormais afin de participer à l'effort national de développement économique et social. Pour y parvenir, un plan d'actions stratégiques triennal de relance du secteur minier est élaboré et s'articule autour des quatre points ci-après :

- Diagnostic du secteur minier du Bénin ;
- Rappel des grandes lignes de la Politique Minière nationale et des orientations stratégiques à l'horizon 2025 ;
- Plan d'actions 2017 – 2019 ;
- Mesures de mise en œuvre et du suivi-évaluation.

Les objectifs, stratégies et actions proposés se fondent sur une ambition réaliste et réalisable et une forte volonté politique à partir d'avril 2016.

La mise en œuvre de ce plan stratégique de relance du secteur des mines requiert une mobilisation de tous les acteurs du secteur que sont l'Etat à travers des actions de promotion et la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire franchement incitatif pour les opérateurs privés nationaux et étrangers d'une part et les opérateurs privés à travers les investissements importants que requiert le développement du secteur des mines au Bénin d'autre part.

## **1. DIAGNOSTIC DU SECTEUR MINIER**

### **1.1. Forces et faiblesses du secteur minier**

#### **a) Forces :**

Les principales forces du secteur minier sont

1. Existence de gisements miniers en exploitation (calcaire, granite, sable, or (orpaillage)) ;
2. Existence de gisements dont les réserves sont prouvées (fer, matériaux de construction, calcaire, kaolin, phosphates, pierres ornementales, marbre, granite, tourbe) ;
3. Existence d'indices de plusieurs substances minérales (or, titane, chrome, tantale, niobium, étain, uranium, gypse, etc.) mettant en relief de réelles perspectives de découverte de nouveaux gisements ;
4. Existence d'un minimum d'infrastructure géologique de base (cartes géologiques, cartes de levé aéromagnétique, aérosectrométrie, gravimétrie, images Landsat, bibliothèque, carothèque, banque de données géologiques et minières, etc.);
5. Marché créé par le décret n° 2005-482 du 04 août 2005 qui prescrit l'utilisation d'au moins 25% de matériaux locaux de construction dans les édifices publics ;

6. Amélioration du cadre juridique du secteur avec le démarrage de l'actualisation du code minier adopté en 2006 et de ses textes d'application.

#### **b) Faiblesses :**

Les principales faiblesses quant à elles sont relatives à

1. Inexistence ou caducité des études de préfaisabilité pouvant attirer les investisseurs ;
2. Insuffisance d'informations promotionnelles sur les périmètres miniers délimités;
3. Enclavement de la plupart des gisements identifiés ;
4. Absence d'un système de gestion moderne informatisée des autorisations et titres miniers ;
5. Exploitation illégale et inefficace de certaines ressources minérales dont l'or, le gravier, le sable, l'argile, etc.;
6. Vétusté ou non fonctionnalité des équipements de sondage géologique et de laboratoire d'analyse ;
7. Tarissement de l'aide bilatérale et multilatérale au secteur ;
8. Insuffisance du financement des activités de recherche et de promotion par le budget national ;
9. Absence de carte géologique à grande échelle (1/50 000) ;
10. Personnel qualifié insuffisant.

### **1.2. Opportunités et menaces**

#### **a) Opportunités**

- ✓ Stabilité politique du Bénin ;
- ✓ Situation géographique du Bénin qui lui permet de viser les marchés des pays voisins dont le Nigéria ;
- ✓ Possibilité d'exportation par voie maritime;
- ✓ Appartenance du Bénin aux organisations internationales et aux regroupements sous régionaux (UEMOA, CEDEAO, CENSAD, UA, etc.) ;
- ✓ Montée du cours des substances minérales surtout métalliques ;
- ✓ Utilisation croissante des substances de carrières pour les travaux de réalisation d'infrastructures (Bâtiments et Travaux Publics) ;

- ✓ Développement des infrastructures (énergie, transport, communication)

#### **b) Menaces**

- ✓ Envahissement du marché béninois par les matières premières et produits finis miniers importés ;
- ✓ Chute éventuelle des cours des métaux, notamment de l'or ;
- ✓ Insuffisance des ressources financières allouées au secteur minier ;

### **1.3. Problématique, défis et enjeux majeurs de développement du secteur minier**

#### **a) Problématique de développement du secteur minier national**

Le secteur des mines a toujours constitué un domaine important dans le développement des sociétés. C'est un secteur au carrefour des autres. En effet, il génère l'emploi, fournit les matières premières pour l'industrie, les intrants pour l'agriculture, l'artisanat, la production d'énergie et des biens de consommation, les matériaux de construction pour l'habitat et les infrastructures.

Les activités minières du fait qu'elles agressent la nature peuvent avoir des impacts environnementaux et sociaux très négatifs. Les pays miniers prennent de plus en plus conscience de ces impacts négatifs et intègrent par conséquent dans leurs activités minières les principes de développement durable.

Le potentiel minier du Bénin est encore peu connu. Cependant, la mise en évidence de gisements de matériaux de construction et d'une mosaïque d'indices de minéralisation de substances minérales suscite un espoir dans un pays inondé par des matériaux importés.

L'économie mondiale a un besoin de plus en plus croissant en substances minérales. C'est pourquoi, si le secteur minier national est bien soutenu financièrement, il est susceptible de contribuer de manière remarquable à la croissance économique pour la réduction de la pauvreté.

Les priorités dans ces conditions sont de deux ordres :

- i. renforcer les capacités des structures du secteur des mines ;
- ii. attirer les investissements productifs dans le secteur.

Au regard des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces ci-dessus énumérées, il se dégage les grands défis et enjeux majeurs du secteur.

## **b) Enjeux et défis majeurs du secteur minier au Bénin**

Le secteur des mines doit jouer un rôle fondamental dans la diversification de l'économie nationale en contribuant à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté.

Les grands défis à relever sont:

- le renforcement des capacités humaines, institutionnelles et organisationnelles pour assurer un suivi efficace;
- le contrôle efficace des activités minières et de carrières à tous les niveaux (recherche, exploitation et commercialisation);
- l'amélioration de la connaissance géologique et minière par la réalisation d'une carte géologique à l'échelle 1/500 000 couvrant tout le territoire national tout en envisageant le passage au 1/50 000 pour les zones à fortes potentialités minières ;
- la promotion de l'exploitation semi-mécanisée;
- la lutte contre les dégâts environnementaux causés par l'exploitation artisanale illégale ;
- la promotion de l'exploitation des substances de carrières à des fins commerciales.

Toutes les actions de mise en valeur des ressources minérales devront tenir compte du principe du développement durable, de la sauvegarde des intérêts des populations locales et de la préservation de l'environnement.

## **2. ORIENTATIONS STRATEGIQUES**

### **2.1. Les objectifs**

Ce plan d'action stratégique du secteur des mines vise à créer les conditions favorables pour que ce secteur contribue efficacement aux finances publiques, à l'amélioration des conditions de vie des populations béninoises et à la création d'emplois.

De manière spécifique, il s'agira de :

- rendre performant le cadre institutionnel et attrayant le cadre réglementaire;

- évaluer le potentiel minier ;
- développer un système efficient de gestion et de promotion minières ;
- rendre performants l'artisanat minier et la petite mine.

### **2.1.1. Objectif spécifique n°1 : Rendre performant le cadre institutionnel et attrayant le cadre réglementaire**

L'amélioration du cadre institutionnel passera par la construction et l'équipement de laboratoire d'analyse géochimique, minéralogique, etc. et l'acquisition de matériel de recherches géologiques et miniers.

L'actualisation du code minier prendra en compte en autres les points ci-après :

- le renforcement de la bonne gouvernance à travers l'adhésion du Bénin aux Initiatives pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) et au Processus de Kimberley (PK) ;
- la responsabilité sociétale des entreprises minières (RSE) ;
- la gestion durable des ressources minières et la prise en compte de la protection de l'environnement ;
- la prise en compte de l'intérêt des communautés riveraines des sites miniers ;
- l'amélioration de la gestion des titres miniers ;
- la mise en place d'une fiscalité minière de développement.

Il faudra élaborer des textes d'application dans les meilleurs délais en vue d'une meilleure appropriation dudit code par les acteurs du secteur.

Le personnel technique du secteur des mines bénéficiera des formations spécifiques pour répondre aux exigences des projets et programmes.

### **2.1.2. Objectif spécifique n°2 : Evaluer le potentiel minier**

Les travaux de recherches géologiques et minières réalisés ont permis de mettre en évidence des gisements et des indices de substances minérales et d'élaborer des cartes géophysiques, géologiques à l'échelle 1/200.000. Ces travaux ont été renforcés courant 2013 – 2014 par une prospection géophysique aéroportée de l'ensemble du territoire national qui a révélé d'importantes zones potentielles de concentrations de substances telles que l'or, l'uranium, l'étain, le fer et les phosphates. Il s'agira maintenant d'effectuer d'une part, des travaux de contrôle au sol sur ces zones d'anomalies délimitées en périmètres de recherche et d'autre part, d'approfondir les recherches sur les indices en vue de cerner le potentiel minier. Des



cartes au 50.000<sup>ème</sup> des zones à fortes potentialités en ressources minérales seront réalisées. Dans la perspective de l'harmonisation des données cartographiques dans une vision homogène, globale et ambitieuse, en offrant une nouvelle interprétation du pays grâce aux nouveaux concepts géologiques et gîtologiques, il sera également procédé à la synthèse cartographique, géologique et metallogénique du territoire du Bénin.

### **2.1.3. Objectif spécifique n°3 : Développer un système de gestion efficace des données géologiques et minières**

Les résultats des travaux de recherches seront traités et stockés dans une base de données axée sur le système d'information géographique (SIG). Cela permettra d'accéder facilement auxdits résultats. Il s'agira de mettre en place un outil de gestion des données sans lequel le secteur minier ne pourra se développer.

Conformément à son option d'économie de marché et de la libre concurrence, c'est au secteur privé qu'il revient d'investir dans la valorisation des ressources minérales du Bénin. Pour ce faire l'Etat, à travers ses structures techniques, a le devoir de mener des activités de promotion en direction des promoteurs. Cela passera par:

- des essais de productions pour démontrer à l'initiative privée la faisabilité des exploitations ;
- le désenclavement des sites miniers ;
- le renforcement des capacités des opérateurs privés par la formation ;
- la réalisation des documents promotionnels ;
- la participation à des fora d'investisseurs miniers ;
- la coopération avec les autres pays et institutions dans le domaine minier.

### **2.1.4. Objectif spécifique n°4 : Rendre performants l'artisanat minier et la petite mine**

De nos jours, il est démontré que l'artisanat minier et la petite mine jouent un grand rôle dans la mise en valeur des ressources minérales de plusieurs pays africains et utilisent un nombre important de main-d'œuvre. Le même constat s'observe au Bénin. Il est alors nécessaire d'améliorer la performance de ceux-ci par la formation des acteurs, la facilitation de l'accès à l'équipement et la mise en place de coopératives et de groupements.

## **2.2. FORMULATION DES STRATEGIES**

### **2.2.1. Des objectifs spécifiques aux axes stratégiques**

Les options stratégiques retenues sont présentées dans le tableau ci-dessous. Au nombre de quatre (04), elles portent sur:

- ✓ le renforcement du cadre institutionnel, législatif et réglementaire ;
- ✓ l'évaluation du potentiel minier ;
- ✓ le développement d'un système efficient de gestion et de promotion minière ;
- ✓ le renforcement de l'artisanat minier et de la petite mine.

**TABLEAU 1 : CADRE LOGIQUE DE FORMULATION DES STRATEGIES**

<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>	<b>OPTIONS STRATEGIQUES</b>	<b>AXES STRATEGIQUES</b>
1. Rendre performant le cadre institutionnel et attrayant le cadre réglementaire	1.1. Renforcement du cadre institutionnel, législatif et réglementaire	1.1.1. Renforcement des capacités en ressources humaines et matérielles des structures animant le secteur
		1.1.2. Actualisation du cadre, législatif et réglementaire
2. Evaluer le Potentiel Minier	2.1. Recherche des métaux précieux et des minéraux industriels sur les zones d'anomalies géophysiques	2.1.1. Prospection géophysique au sol et géochimique des anomalies géophysiques
		2.1.2. Cartographie des massifs granito-gneissiques situés entre les latitudes passant par Agbangnizoun et Dassa de même que ceux situés dans la zone de cisaillement de Kandi au Nord de Dassa-Zoumè
		2.1.3. Etude de pré faisabilité de l'exploitation des gîtes miniers
		2.1.4. Réalisation de la carte de synthèse géologique et métallogénique à l'échelle 1/500 000
3. Développer un système efficient de gestion et de promotion minières	3.1. Promotion des données géologiques et minières	3.1.1. Mise en place d'un Système d'Information Géominière (SIG) performant et d'un cadastre moderne pour la promotion du potentiel minier
		3.1.2. Renforcement des activités de productions expérimentales
4. Rendre performants l'artisanat minier et la petite mine	4.1. Renforcement de l'artisanat minier et de la petite mine	4.1.1. Renforcement des capacités des artisans miniers
		4.1.2. Promotion de l'exploitation minière semi-mécanisée

## **2.3. Présentation des options stratégiques**

### **2.3.1. Option stratégique 1 : Renforcement du cadre institutionnel, législatif et réglementaire**

Elle devra permettre d'assurer non seulement un cadre de vie adéquat, un nombre suffisant de personnel technique bien encadré mais également l'équipement nécessaire pour la réalisation des ambitions du secteur.

Cela découle du fait que les structures chargées d'animer le secteur ne disposent pas de bâtiments administratifs requis ni de laboratoires d'analyse et d'équipements de prospection. De même, le Code minier sera relu et mis en adéquation avec les exigences contenues dans les Codes communautaires (UEMOA, CEDEAO, UA ...).

### **2.3.2 Option stratégique 2 : Recherche des métaux précieux et des minéraux industriels sur les zones d'anomalies géophysiques**

Les travaux de prospection géophysique aéroportées réalisés courant 2013-2014 ont révélés des zones potentielles de concentration de minéraux tels que l'or, le fer, l'étain, l'uranium et les phosphates et ont confirmé l'extension de structures géologiques antérieurement connues sur lesquelles il faut poursuivre les travaux de recherche.

Cette option permettra de réaliser la synthèse cartographique au 500.000<sup>ème</sup> des onze (11) coupures de cartes géologiques au 200.000<sup>ème</sup> du territoire national.

Elle permettra également de réaliser la cartographie géologique au 100.000<sup>ème</sup>, 50.000<sup>ème</sup>, des études géochimiques, géophysiques, minéralogiques, et des sondages carottés sur ces indices et zones favorables.

Elle permettra par ailleurs de réaliser des études de préfaisabilité de l'exploitation des gisements et indices prometteurs afin de minimiser le risque d'investissement au privé.

La relecture de la documentation existante permettra de prendre en compte dans les recherches géologiques et minières, des données traitées de négligeables par le passé mais qui avec des techniques nouvelles peuvent s'avérer très utiles.

### **2.3.3 Option stratégique 3: Promotion des données géologiques et minières**

Le secteur manque de données promotionnelles capables d'attirer les promoteurs. Le faible niveau de suivi des activités minières ne permet pas de disposer des statistiques fiables sur

la production et la contribution à la formation du PIB. Pour ce faire, il faudra moderniser le cadastre minier et disposer d'un système d'information géominière (SIG) performant.

De même, le secteur se rendra plus visible par le marketing et à travers la réalisation des activités de production expérimentale pour montrer aux privés la faisabilité de certains projets de développement. Le secteur des mines ayant pour mission de rendre disponibles les matériaux de construction, il pourra inculquer dans les mœurs, l'utilisation de ces matériaux pour des habitats décents et peu coûteux.

#### **2.3.4 Option stratégique 4: Renforcement de l'artisanat minier et de la petite mine**

Les populations du Bénin n'ont pas une tradition minière. Il s'agit avec cette option d'imprimer le goût de l'entrepreneuriat aux populations dans le domaine minier par l'organisation des artisans miniers, leur appui technique et matériel. Car l'artisanat minier et la petite mine sont susceptibles de contribuer fortement à la réduction de la pauvreté.

### **3. PROGRAMMES D' ACTIONS POUR LA RELANCE DU SECTEUR DES MINES POUR LA PERIODE 2017-2019**

#### **3.1. Des objectifs spécifiques aux actions**

Sur la base des objectifs spécifiques visés, quatre (04) programmes déclinés en dix (10) projets sont retenus et prévus pour être exécutés sur la période 2017 – 2019. Les actions qui en découlent sont présentées dans le tableau 2.

#### **3.2. Les programmes**

Les quatre programmes identifiés sont intitulés ainsi qu'il suit :

- ✓ Développement des capacités institutionnelle, législative, réglementaire et technique du secteur des mines ;
- ✓ Recherche des métaux précieux et des minéraux industriels sur les zones d'anomalies géophysiques ;
- ✓ Promotion des données géologiques et minières ;
- ✓ Renforcement de l'artisanat minier et de la petite mine.

**TABLEAU 2: CADRE LOGIQUE D'IDENTIFICATION DES PROJETS ET PROGRAMMES**

OBJECTIFS SPECIFIQUES	PROGRAMMES	PROJETS	ACTIONS
1. Rendre performant le cadre institutionnel et attrayant le cadre réglementaire	<b>1.1. Développement des capacités institutionnelle, législative, réglementaire et technique du secteur des mines</b>	1.1.1. Renforcement des capacités en ressources humaines et matérielles des structures animant le secteur	1.1.1.1. Rendre opérationnelles les sections géochimique et minéralogique du laboratoire de l'OBRGM
			1.1.1.2. Former sur une courte durée (3 mois) 04 techniciens de laboratoires, 04 techniciens géophysiciens, 02 techniciens SIG, 02 techniciens en sécurité industrielle et 02 techniciens sondeurs
			1.1.1.3. Acquérir des matériels et équipements géophysiques, de prospection minière et de contrôle des exploitations (02 magnétomètres portatifs, 01 résistivimètre, 02 spectromètres portatifs, 10 GPS, 10 boussoles, 10 marteaux géologues, 10 loupes, 02 sondes bathymétriques...)
			1.1.1.4. Acquérir 03 véhicules pick up pour les travaux de recherche minière et de suivi des exploitations
		1.1.2. Actualisation du cadre législatif et réglementaire	1.1.2.1. Relire le code minier pour le rendre conforme aux exigences du code de l'UEMOA et de la directive de la CEDEAO
			1.1.2.2. Relire le code des substances explosives
			1.1.2.3. Elaborer des textes d'application du nouveau code minier
			1.1.2.4. Elaborer des textes d'application du nouveau code des substances explosives
2. Evaluer le Potentiel Minier	<b>2.1. Recherche des métaux précieux et des minéraux industriels sur les zones d'anomalies géophysiques</b>	2.1.1. Prospection géophysique au sol et géochimique des anomalies géophysiques	2.1.1.1. Prospector les zones d'anomalies aurifères de Perma, Nimbéré (département de l'Atacora), Tomi-Tansar (département de la Donga) et Sota (département de l'Alibori)
			2.1.1.2. Prospector les zones de phosphates du bassin des voltas
			2.1.1.3. Vérifier les indices d'Uranium, d'Etain, de Manganèse et de Titane sur l'ensemble du territoire national
		2.1.2. Cartographie des massifs granito-gneissiques et des gisements de sable utilisables dans les BTP	2.1.2.1. Cartographier les massifs granito-gneissiques situés entre les latitudes passant par Agbangnizoun et Dassa de même que ceux situés dans la zone de cisaillement de Kandi au Nord de Dassa-Zoumè
			2.1.2.2. Rechercher des gisements de sable autour des grandes agglomérations
		2.1.3. Etude de préfaisabilité de l'exploitation des gîtes miniers	2.1.3.1. Etudier la continuité des gisements de calcaire dans la dépression de la Lama
			2.1.3.2. Evaluer les gisements de Marbre d'Assiyo dans la commune de Dassa-

			Zoumé, de Gossoé dans la commune de Zangnanado, et de Bagbononhoué dans la commune d'Abomey.
			2.1.3.3. Actualiser l'étude de préfaisabilité de l'exploitation des gisements de Kaolin de Kétou et d'Adakplamè dans le département du Plateau
		2.1.4. Réalisation de la carte de synthèse géologique et métallogénique à l'échelle 1/500 000	2.1.4.1. Solliciter l'assistance technique du Council for Geosciences de l'Afrique du Sud dans le cadre de la réalisation de la synthèse cartographique à l'échelle 1/500 000
			2.1.4.2. Réaliser la carte préliminaire à l'échelle 1/500 000
			2.1.4.3. Faire la corrélation géologique entre les différentes coupures des cartes géologiques à l'échelle 1/200 000
			2.1.4.4. Réaliser la carte de synthèse à l'échelle 1/500 000 avec sa notice explicative
3. Développer un système efficient de gestion et de promotion minières	<b>3.1. Promotion des données géologiques et minières</b>	3.1.1 Mise en place d'un Système d'Information Géominière (SIG) performant et d'un cadastre minier moderne pour la promotion du potentiel minier	3.1.1.1. Acquérir un logiciel de gestion du cadastre minier
			3.1.1.2. Délimiter les périmètres miniers et rédiger leurs notices explicatives
			3.1.1.3. Réaliser des cartes et des documents de promotion des potentialités minières
			3.1.1.4. Participer aux fora géologiques et miniers et renforcer la coopération avec les autres pays et institutions dans le domaine minier
		3.1.2. Renforcement des activités de productions expérimentales	3.1.2.1. Etudier la préfaisabilité de la production de la chaux, des concassés de marbres (granito) et des briques en argile
			3.1.2.2. Vulgariser l'utilisation des matériaux locaux de construction
4. Rendre performants l'artisanat minier et la petite mine	<b>4.1. Renforcement de l'artisanat minier et de la petite mine</b>	4.1.1. Renforcement des capacités des artisans miniers	4.1.1.1. Délimiter les couloirs d'exploitation artisanale (or, graviers roulés, sable, quartzites)
			4.1.1.2. Mettre en place des coopératives et groupements d'artisans miniers
			4.1.1.3. Renforcer l'appui technique et matériel au profit des artisans miniers
		4.1.2. Promotion de l'exploitation minière semi-mécanisée	4.1.2.1. Délimiter les périmètres d'exploitation semi-mécanisée
			4.1.2.2. Faciliter aux exploitants l'accès au financement et à l'équipement

### **3.3. Le coût et la programmation des actions**

Le tableau 3 expose la programmation des actions sur la période 2017 – 2019. Pour accélérer la mise en œuvre du plan de relance, il est prévu que la réalisation de certaines actions démarrent au cours du second semestre 2016 dès sa validation et son adoption.

**Le coût total des dix (10) projets s'élève à neuf cent vingt neuf millions (929 000 000) F CFA. L'évaluation du coût est faite par action et par année et les structures responsables sont identifiées (tableau 4).**

**L'incidence financière pour le suivi de sa réalisation est estimée à trente millions (30 000 000) FCFA.**





2.1.3. Etude de pré faisabilité de l'exploitation des gîtes miniers	2.1.3.1. Etudier la continuité des gisements de calcaire dans la dépression de la Lama													
	2.1.3.2. Evaluer les gisements de Marbre d'Assiyo dans la commune de Dassa Zoumé, de Gossoé dans la commune de Zangnanado, et de Bagbononhoué dans la commune d'Abomey.													
	2.1.3.3. Actualiser l'étude de pré faisabilité de l'exploitation des gisements de Kaolin de Kétou et d'Adaklpamè dans le département du Plateau													
2.1.4. Réalisation de la carte de synthèse géologique et métallogénique à l'échelle 1/500 000	2.1.4.1. Solliciter l'assistance technique du Council for Geosciences de l'Afrique du Sud dans le cadre de la réalisation de la synthèse cartographique à l'échelle 1/500 000													
	2.1.4.2. Réaliser la carte préliminaire à l'échelle 1/500 000													
	2.1.4.3. Faire la corrélation géologique entre les différentes coupures des cartes géologiques à l'échelle 1/200 000													
	2.1.4.4. Réaliser la carte de synthèse à l'échelle 1/500 000 avec sa notice explicative													
3.1.1 Mise en place d'un Système d'Information Géominière (SIG) et d'un cadastre minier moderne pour la promotion du potentiel minier	3.1.1.1. Acquérir un logiciel de gestion du cadastre minier													
	3.1.1.2. Délimiter les périmètres miniers et rédiger leurs notices explicatives													
	3.1.1.3. Réaliser des cartes et des documents de promotion des potentialités minières													
	3.1.1.4. Participer aux fora géologiques et miniers et renforcer la coopération avec les autres pays et institutions dans le domaine minier													
3.1.2. Renforcement des activités de productions expérimentales	3.1.2.1. Etudier la pré faisabilité de la production de la chaux, des concassés de marbres (granito) et des briques en argile													
	3.1.2.2. Vulgariser l'utilisation des matériaux locaux de construction													
4.1.1. Renforcement des capacités des artisans miniers	4.1.1.1. Délimiter les couloirs d'exploitation artisanale (or, graviers roulés, sable, quartzites )													
	4.1.1.2. Mettre en place des coopératives et groupements d'artisans miniers													
	4.1.1.3. Renforcer l'appui technique et matériel au profit des artisans miniers													
4.1.2. Promotion de l'exploitation minière semi mécanisée	4.1.2.1. Délimiter les périmètres d'exploitation semi-mécanisée													
	4.1.2.2. Faciliter aux exploitants l'accès au financement et à l'équipement													

**TABLEAU 4 : PROGRAMMATION ANNUELLE ET COUT DES PROJETS**

OBJECTIFS SPECIFIQUES	PROJETS	ACTIONS	Coût (en millions de FCFA)				Structures responsables	
			2017	2018	2019	Total		
1. Rendre performant le cadre institutionnel et attrayant le cadre réglementaire	1.1.1. Renforcement des capacités en ressources humaines et matérielles des structures animant le secteur	1.1.1.1. Rendre opérationnelles les sections géochimique et minéralogique du laboratoire de l'OBRGM	70	0	0	70	OBRGM	
		1.1.1.2. Former sur une courte durée (3 mois) 04 techniciens de laboratoires, 04 techniciens géophysiciens, 02 techniciens SIG, 02 techniciens en sécurité industrielle et 02 techniciens sondeurs	25	0	0	25	DGM OBRGM	
		1.1.1.3. Acquérir des matériels et équipements géophysiques, de prospection minière et de contrôle des exploitations (02 magnétomètres portatifs, 01 résistivimètre, 02 spectromètres portatifs, 10 GPS, 10 boussoles, 10 marteaux géologues, 10 loupes, 02 sondes bathymétriques...)	30	15	0	45	OBRGM DGM	
		1.1.1.4. Acquérir 03 véhicules pick up pour les travaux de recherche minière et de suivi des exploitations	75	0	0	75	DGM OBRGM	
	1.1.2. Actualisation du cadre législatif et réglementaire	1.1.2.1. Relire le code minier pour le rendre conforme aux exigences du code de l'UEMOA et de la directive de la CEDEAO	20	0	0	20	DGM	
		1.1.2.2. Relire le code des substances explosives	20	0	0	20	DGM OBRGM	
		1.1.2.3. Elaborer des textes d'application du nouveau code minier	0	5	0	5	DGM	
		1.1.2.4. Elaborer des textes d'application du nouveau code des substances explosives	0	5	0	5	DGM OBRGM	
	2. Evaluer le Potentiel Minier	2.1.1. Prospection géophysique au sol et géochimique des anomalies géophysiques	2.1.1.1. Prospecter les zones d'anomalies aurifères de Perma, Nimbéré (département de l'Atacora), Tomi-Tansar (département de la Donga) et Sota (département de l'Alibori)	30	30	0	60	OBRGM DGM
			2.1.1.2. Prospecter les zones de phosphates du bassin des voltas	0	0	30	30	OBRGM DGM
2.1.1.3. Vérifier les indices d'Uranium, d'Etain, de Manganèse et de Titane sur l'ensemble du territoire national			0	30	30	60	OBRGM DGM	
2.1.2. Cartographie des massifs granito-gneissiques et des gisements de sable utilisables dans les BTP		2.1.2.1. Cartographier les massifs granito-gneissiques situés entre les latitudes passant par Agbangnizoun et Dassa de même que ceux situés dans la zone de cisaillement de Kandi au Nord de Dassa-zoumè	30	0	0	30	DGM	
		2.1.2.2. Rechercher des gisements de sable autour des grandes agglomérations	10	15	0	25	OBRGM	

	2.1.3. Etude de pré faisabilité de l'exploitation des gîtes miniers	2.1.3.1. Etudier la continuité des gisements de calcaire dans la dépression de la Lama	30	30		60	DGM OBRGM
		2.1.3.2. Evaluer les gisements de Marbre d'Assiyo dans la commune de Dassa Zoumé, de Gossoé dans la commune de Zangnanado, et de Bagbononhoué dans la commune d'Abomey.	0	0	30	30	OBRGM DGM
		2.1.3.3. Actualiser l'étude de pré faisabilité de l'exploitation des gisements de Kaolin de Kétou et d'Adaklpamè dans le département du Plateau	0	0	15	15	DGM OBRGM
	2.1.4. Réalisation de la carte de synthèse géologique et métallogénique à l'échelle 1/500 000	2.1.4.1. Solliciter l'assistance technique du Council for Geosciences de l'Afrique du Sud dans le cadre de la réalisation de la synthèse cartographique à l'échelle 1/500 000	10	0	0	10	OBRGM
		2.1.4.2. Réaliser la carte préliminaire à l'échelle 1/500 000	0	3	0	3	OBRGM
		2.1.4.3. Faire la corrélation géologique entre les différentes coupures des cartes géologiques à l'échelle 1/200 000	0	0	40	40	OBRGM DGM
		2.1.4.4. Réaliser la carte de synthèse à l'échelle 1/500 000 avec sa notice explicative	0	0	25	25	OBRGM DGM
3. Développer un système efficient de gestion et de promotion minières	3.1.1 Mise en place d'un d'un Système d'Information Géominière (SIG) et d'un cadastre minier moderne pour la promotion du potentiel minier	3.1.1.1. Acquérir un logiciel de gestion du cadastre minier	10	0	0	10	DGM
		3.1.1.2. Délimiter les périmètres miniers et rédiger leurs notices explicatives	5	10	10	25	DGM OBRGM
		3.1.1.3. Réaliser des cartes et des documents de promotion des potentialités minières	0	10	10	20	DGM OBRGM
		3.1.1.4. Participer aux fora géologiques et miniers et renforcer la coopération avec les autres pays et institutions dans le domaine minier	20	20	20	60	DGM OBRGM
	3.1.2. Renforcement des activités de productions expérimentales	3.1.2.1. Etudier la pré faisabilité de la production de la chaux, des concassés de marbres et des briques en argile	15	0	0	15	OBRGM
		3.1.2.2. Vulgariser l'utilisation des matériaux locaux de construction	10	10	0	20	OBRGM
4. Rendre performants l'artisanat minier et la petite mine	4.1.1. Renforcement des capacités des artisans miniers	4.1.1.1. Délimiter les couloirs d'exploitation artisanale de (or, graviers roulés, sable, quartzites, granites)	10	10	10	30	DGM
		4.1.1.2. Mettre en place des coopératives et groupements d'artisans miniers	5	5	5	15	DGM
		4.1.1.3. Renforcer l'appui technique et matériel au profit des artisans miniers	20	20	20	60	DGM
	4.1.2. Promotion de l'exploitation minière semi mécanisée	4.1.2.1. Délimiter les périmètres d'exploitation semi mécanisée	5	5	5	15	DGM
		4.1.2.2. Faciliter aux exploitants l'accès au financement et à l'équipement	2	2	2	6	DGM
<b>TOTAL INVESTISSEMENT (en millions de francs CFA)</b>			<b>452</b>	<b>225</b>	<b>252</b>	<b>929</b>	DGM OBRGM

## **4. MESURES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-EVALUATION**

### **4.1. Un cadre institutionnel adéquat pour le management du secteur**

Pour permettre au secteur des mines de décoller effectivement aux fins de contribuer à la formation du PIB et par ricochet appuyer la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté, il est nécessaire que le secteur soit l'objet d'une plus grande attention au niveau du département ministériel de tutelle:

- le renforcement en personnel qualifié et en moyen matériel des structures déconcentrées chargés des mines au niveau des départements (DGM, OBRGM ;
- la gouvernance du secteur en tenant compte de ses spécificités techniques et son financement adéquat.

### **4.2. Un dispositif de suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan**

Le suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan du secteur se fera par un comité de suivi dont le secrétariat sera assuré par la Direction Générale des Mines.

## CONCLUSION

Le secteur minier du Bénin est caractérisé par un potentiel qui mérite d'être valorisé afin qu'il contribue efficacement au développement économique du pays et à l'épanouissement de la population. Ce potentiel est géré dans un cadre institutionnel et réglementaire qui devra être amélioré pour aider à la relance du secteur afin de soutenir les efforts du Gouvernement du « Nouveau départ » parce que le développement économique est, selon le Gouvernement, une conquête qui implique la promotion de l'esprit d'initiative et d'entreprise, le développement de l'emploi et l'accroissement de la richesse nationale.

Pour concrétiser cette vision, il sera nécessaire de :

- diversifier les sources de revenus de l'Etat par la valorisation des ressources minérales,
- accroître les recettes d'exportation du pays grâce aux revenus tirés du secteur minier,
- renforcer l'intégration du pays dans l'économie mondiale,
- garantir le développement socio-économique.

Les actions urgentes identifiées pour amorcer l'atteinte de ces objectifs s'articulent autour des points ci-après :

- promouvoir et valoriser les gites miniers existants ;
- actualiser les textes législatifs et élaborer les textes d'application ;
- opérationnaliser le laboratoire de géochimie, de pétrographie et de traitement de minerais pour appuyer les travaux de recherche ;
- réaliser la carte de synthèse géologique et métallogénique du Bénin à l'échelle 1/500 000 ;
- intensifier les recherches géologiques et minières des minéralisations les plus prometteuses ;
- promouvoir l'artisanat minier et l'exploitation semi-mécanisée.